



CAHIER DES CHARGES 2022-2023

N° 03 – DEMI-FINALES COUPE DES RESERVES

A. Date, Horaires et Finalistes par site

Dimanche 30 avril 2023

- 13 h 30 – 1^{ère} demi-finale
- 16 h 00 – 2^{ème} demi-finale

Chacune de ces rencontres peut donner lieu à des tirs au but.

B. Les participants

➔ [Rappel du règlement de la compétition en cliquant ici](#)

a. Joueurs

32 joueurs par demi-finale

b. Arbitres désignés

3 arbitres par demi-finale

c. Officiels et/ou représentants du District

3 ou 4 membres de la Commission Départementale Sportive et Réglementaire

C. Infrastructures et matériel nécessaires

a. Terrains

- **Stade avec enceintes fermées**
- **1 terrain gazon ou synthétique (deux matchs auront lieu sur ce terrain)**
- **Un espace pour l'échauffement des équipes**

Le terrain devra être préparé avant la manifestation : tonte de la veille si possible et traçage selon les réglementations en vigueur pour les compétitions (arrosage si besoin)

b. Vestiaires

Le club d'accueil veillera à prévoir un nombre de vestiaires suffisant pour le nombre de **joueurs et les arbitres** :

- **4 vestiaires pour les équipes demi-finalistes**
- **2 vestiaires pour les arbitres**



CAHIER DES CHARGES 2022-2023

c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :

- Une sonorisation de bonne qualité sous la responsabilité d'un technicien expérimenté ainsi que d'un animateur.
- Un local devra être mis à disposition pour le secrétariat et la commission organisatrice.
- Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque ½ finale.
- 2 tablettes (1 par ½ finale) ainsi qu'un référent FMI.

d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (environ 100 à 150 véhicules) ; plusieurs emplacements de bus doivent être prévus.

Un plan du stade et des parkings devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

D. Services demandés au club d'accueil

a. Avant la manifestation

Le club d'accueil se devra de prévenir les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

La publicité ainsi que les invitations locales (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.) devront être assurées par le club d'accueil.

b. Le jour de la manifestation

• Animation

Le jour de la manifestation, le club d'accueil sera en charge des éléments suivants concernant l'animation :

- 1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1h avant la première demi-finale) pour visualisation de l'organisation mise en place et contrôle des produits pharmaceutiques de 1^{ers} soins.
- Par demi-finale, 3 « accompagnateurs » ; un par équipe et un pour les arbitres pour faciliter les contacts, démarches, etc.
- 2 délégués à la police du terrain (1 par demi-finale).
- 1 animateur expérimenté pour la sono.
- Autant de ballons que nécessaire de taille 5 (minimum 2)
- 1 boîte à pharmacie
- Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante
- Inviter les clubs finalistes à se munir de gourdes individuelles



CAHIER DES CHARGES 2022-2023

- Collation d'après match

Le club d'accueil veillera à prévoir des tickets sandwiches et boissons pour les équipes demi-finalistes et les arbitres.

Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club d'accueil et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.

- Sécurité & Santé

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) avant et après l'ensemble des rencontres de la journée.

Il faudra également être informé sur le médecin de garde et ses coordonnées ainsi qu'avoir les équipements nécessaires à l'administration des premiers soins.

E. Régime financier

- **½ finales Challenge de District**
 - Les entrées sont gratuites
 - Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
 - Les frais de déplacement du ou des arbitres sont répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
 - Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

F. Rétroplanning et organisation

La commission organisatrice prendra contact avec le club d'accueil 1 mois avant la manifestation pour organiser une pré-visite (avec contrôle des infrastructures, des produits pharmaceutiques de 1^{ers} soins, ...).

- Le District prendra en charge la publicité sur les médias du District (Site et messagerie officielle des clubs). La commission organisatrice convoquera également les équipes, et la CDA les arbitres.

Le District sera également en charge d'apporter :

- **2 ballons neufs de taille 5 pour l'ensemble des demi-finales qui resteront au club d'accueil.**
- **Les feuilles de matchs papier (en cas de dysfonctionnement de la FMI)**

G. Protocole COVID

En fonction de la situation sanitaire au jour des demi-finales, le District mettra en place le protocole adapté.